PARC NATIONAL DE PORT-CROS CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN

Conseil d'administration Réunion du 12 mars 2025

Délibération n° 9/2025

Etablissement Parc national de Port-Cros

Barème de valorisation des prestations assurées par les agents du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve le barème des prestations et interventions assurées par les agents du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen, annexé à la présente délibération.

La présidente,

Isabelle MONFORT

Barème de valorisation des prestations assurées par les agents du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen

	Coût agent TTC/ jour (incluant frais de structure)	Coût agent TTC/ demi-jour (incluant frais de structure)
Corps de direction	800,00€	500,00€
Corps d'encadrement et d'expertise	700,00€	400,00€
Corps d'application	500,00€	300,00€
Corps d'exécution	500,00€	300,00€

Une remise de 30 % peut être appliquée lors d'études et travaux commandés dans le cadre du service public, aux partenaires conventionnés de l'établissement public